# 

* Date : 02-02-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004702616
* Author :

Tribunal de commerce de Huy
(Cet avis annule et remplace celui paru au Moniteur belge du 27 janvier 2004, p. 4813, avis n° 2069.)
Par jugement du tribunal de commerce de Huy du 21 janvier 2004, a été déclarée ouverte, sur aveu, la faillite de la S.A. R.M.A. Bovins, ayant son siège social et son établissement à 4500 Huy, chemin des Trinitaires 1, inscrite à la B.C.E. sous le n° 0465.431.734, (R.C. Huy 45425), pour l'activité de marchand de bestiaux.
Juge-commissaire : André George, juge consulaire.
Curateur : Pierre Snyers, avocat à 4280 Hannut, rue Albert I
er 96.
Les déclarations de créances doivant être déposées au greffe du tribunal de commerce de Huy, dans les trente jours, à compter dudit jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances, le mercredi 17 mars 2004, à 8 h 45 m, au greffe de ce tribunal.
Le greffier en chef, (signé) Christiane Randaxhe.